PROPOSITION DE MODIFICATION

DISTRICT HAUTE GARONNE DE FOOTBALL

CODIR DU 05.06.2025

Statuts District Haute-Garonne de Football

Exposé des motifs : L'assemblée générale du 11 octobre dernier a acté les ventes de nos bâtiments et le projet d'investissement de la Maison du Football à la SAUDRUNE. La nouvelle adresse transitoire de notre siège n'était pas encore connue. Cette modification statutaire formalise la situation provisoire.

Date d'effet : Immédiat

Texte actuel	Nouveau texte proposé
ARTICLE 5 : SIEGE SOCIAL Le siège social du District est fixé à Saint-Jean – 31240 – 59 ter Chemin de Verdale auquel est associé une antenne à Saint-Gaudens – 31800 – 9 rue Romain Rolland. Il doit être situé sur le territoire du District et peut être transféré en tout autre lieu par décision de l'Assemblée Générale. .	**ARTICLE 5 : SIEGE SOCIAL** Le siège social du District est fixé provisoirement à Cugnaux – 31270 1 place Alfred Sauvy auquel est associé une antenne à Saint-Gaudens – 31800 – 9 rue Romain Rolland. Il doit être situé sur le territoire du District et peut être transféré en tout autre lieu par décision de l'Assemblée Générale.